

Esch-sur-Alzette, le 4 octobre 2024

**Monsieur Steve FALTZ**  
**Conseiller Communal**

**Madame Liz BRAZ**  
**Conseillère Communale**

**Monsieur Enesa AGOVIC**  
**Conseillère Communale**

**Monsieur Sacha PULLI**  
**Conseiller Communal**

**Monsieur Ben FUNCK**  
**Conseiller Communal**

**Monsieur Jean TONNAR**  
**Conseiller Communal**

Mesdames les Conseillères Communales,  
Messieurs les Conseillers Communaux,

Par la présente, nous nous permettons de revenir au nom du Collège des Bourgmestre et Echevins à votre missive du 6 septembre 2024 relative à la panne électrique du 4 septembre 2024.

**1. Quelle est l'origine exacte de la panne du 4 septembre 2024 ?**

Un disjoncteur de puissance, qui n'a pas affiché le positionnement correct lors de son activation à distance, est à l'origine de la panne du 4 septembre 2024. Cela a entraîné une interruption de l'alimentation électrique pour certains clients desservis en 20 kV, notamment au centre de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

**2. Quelles mesures ont été ou seront mises en place pour éviter que de telles pannes ne se reproduisent à l'avenir ?**

Nous tenons à vous assurer que tous les services concernés font de leur mieux pour garantir une alimentation électrique aussi fiable que possible. Dans ce contexte, des mesures ont déjà été prises pour minimiser de tels incidents à l'avenir.

La modernisation des infrastructures reste une priorité. Cela inclut le remplacement des composants obsolètes et le renforcement des éléments critiques du réseau afin d'accroître leur résilience face aux surcharges et influences externes.

De plus différentes mesures telles que la rédaction de consignes plus strictes ainsi que la mise en place de formations continues, permanentes et des discussions internes, ainsi qu'un annuel colloque sur la sécurité dans les installations électriques (depuis 2023), ont été mise en place afin de former et sensibiliser le personnel concerné.

**3. Pourquoi aucune communication officielle n'a été faite suite à cette panne ?**

Nous regrettons que, à la suite de la panne du 4 septembre 2024, aucune communication officielle n'ait été rapidement transmise aux citoyens et commerçants concernés. Il était cependant prioritaire d'identifier rapidement la cause de l'incident et de rétablir l'alimentation électrique, ce qui a requis toute notre attention.

Nous sommes pleinement conscients de l'importance d'une communication rapide et transparente dans de telles situations, et nous travaillons actuellement à l'amélioration de nos processus internes afin de mieux informer à l'avenir les citoyens et citoyennes concernés. Cela inclut l'optimisation de l'utilisation de divers canaux de communication, pour que toutes les personnes affectées puissent être rapidement informées de la situation, des causes et des mesures à prendre.

**4. Où peuvent s'adresser les personnes et entreprises affectées pour obtenir une compensation des dommages causés ?**

Le client ayant subi un dommage lié à une panne d'électricité peut être amené à engager la responsabilité du fournisseur en électricité, celle de la Ville d'Esch-sur-Alzette et/ou la responsabilité conjointe de ces deux entités.

Une responsabilité éventuelle de la Ville devra être engagée sur base de la loi du 1er septembre 1988 relative à la responsabilité de l'État et des collectivités publiques. Une compensation est due si un administré a subi un dommage spécial et exceptionnel qui ne soit pas imputable à une faute de celui-ci ; le dommage doit dépasser par sa nature ou son importance les gênes et les sacrifices courants qu'imposent la vie en société et devant être considéré comme une violation de l'égalité des citoyens devant les charges publiques.

Un administré qui estime avoir subi un dommage correspondant à ces critères peut effectuer une déclaration de sinistre auprès du secrétariat général de la Ville. Cette déclaration sera transmise à l'assureur de la Ville qui en évaluera la recevabilité.

Nous vous prions d'agr er, Mesdames les Conseill res Communales, Messieurs les Conseillers Communaux, l'expression de nos sentiments les plus distingu es.

Andr  ZWALLY  
Echevin d l gu  aux r seaux



Christian WEIS  
Bourgmestre



